



BÉNÉFICIAIRES

Entreprises de toutes tailles et acteurs publics



FORME DE L'AIDE

Subvention et/ou Avance remboursable



INTENSITÉ DE L'AIDE

Jusqu'à 80% des dépenses éligibles

FINANCEURS



22 années

15 Mds€

9 bureaux

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

QUELS PROJETS?

Avec son 12^{ème} programme d'intervention (2025-2030) intitulé « Eau, climat & biodiversité » doté d'un budget de 4,7 milliards d'euros, l'Agence de l'eau Seine-Normandie place la sobriété au premier rang des priorités, l'objectif du bassin étant de réduire de 10 % les prélèvements d'eau d'ici 2030.

Ce programme vise à soutenir divers projets, notamment ceux portés par les entreprises, autour de trois axes principaux : la dépollution industrielle, la gestion des eaux pluviales et les économies d'eau.



Plus particulièrement les projets soutenus incluent :

- L'adoption de pratiques visant à réduire les consommations d'eau, contribuant ainsi à la préservation de la ressource
- La mise en place de **technologies propres** pour réduire ou éviter les flux de pollution
- Le développement de filières ou techniques innovantes (chimie verte, écologie industrielle)
- L'Installation de dispositifs de collecte et de traitement des effluents pollués
- La gestion des eaux pluviales directement sur les sites industriels, réduisant ainsi les risques de pollution et les volumes d'eau à traiter

QUELS SOUTIENS?

Les entreprises peuvent prétendre à une aide significative, sous forme de subvention et/ou d'avance remboursable :

POUR ALLER PLUS LOIN

Les projets soutenus peuvent également faire l'objet d'un cofinancement avec des fonds européens, ou être éligibles à d'autres programmes d'aides régionaux, nationaux ou européens liés à la transition écologique ou à l'innovation.



Pour nous contacter:

02 47 60 93 40 contact@abfdecisions.fr



in www.abfdecisions.fr